

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 4ème TRIMESTRE 2022

Durant cette période, le Conseil :

A décidé

- d'adjuger la partie pompes à l'entreprise Häny pour le changement de conduites au chemin du Bras
- de valider le devis de Stores Juvet pour la pose de stores à l'école primaire
- de valider un avenant au contrat de bail du magasin Edelweiss
- de valider l'offre de Signalisation pour le marquage au stade St-Jean
- de valider l'offre de Signal pour les totems et marquage des rues Quartéry et Comte-Riant ainsi que le marquage provisoire de la Place Tarnaiae
- de lever la restriction d'eau dès le 04 octobre 2022
- d'approuver le règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables
- de valider le plan de mobilité pour les employés communaux
- d'adjuger l'offre d'honoraires d'ingénieur civil au bureau NCO pour l'étude des arrêts de bus LHand
- d'accepter la modification du tracé de la fouille Swisscom au cimetière
- de valider le projet « zone de danger d'inondation du Rhône secteur entre Massongex et Saint-Maurice « en vue de la mise à l'enquête publique
- d'adjuger le mandat d'honoraire au bureau Arc pour la faisabilité du passage inférieur
 « Les llettes »
- d'accepter la pose d'un piézomètre sur la parcelle communale N° 1499 durant le chantier de la Vièze
- d'octroyer des subventions pour vélos électriques
- d'attribuer les travaux d'entretien du canal à l'entreprise Lattion & Veillard
- d'accepter les budgets 2023 de la commune et de la Bourgeoisie
- de valider la convention concernant le jardin de Taranis
- d'autoriser l'organisation de la course de côte Massongex-Vérossaz les 8 et 9 juillet 2023
- de passer en non-valeurs des actes de défauts de biens
- de refuser une demande de remise d'impôts
- de préaviser favorablement l'expertise hydrogéologique sur la parcelle N° 699 située à Vérossaz
- de valider l'achat de matériel et de mobilier pour la crèche
- de refuser une demande de dérogation d'absence pour un enfant fréquentant la crèche



• A pris connaissance

- des propositions de l'Antenne Valais Région et de l'Etat du Valais concernant la Task Force Pénurie d'électricité
- du commencement des travaux de réaménagement de la Vièze
- de l'annulation de la fête des 55 ans des Samaritains
- de la validation par le Conseil d'Etat des plans concernant la réalisation d'une route d'accès au Terminal combiné rail-route du site chimique
- de l'organisation du week-end de l'Avent des 17 et 18 décembre 2022
- de la convention concernant la future passerelle sur le Rhône

A traité les demandes d'autorisation de construire

De compétence communale

<u>Cheung Yan Luo, parcelle Nº 1339</u>: couleur des façades – Marmoran blanche pour le rez-de-chaussée et l'étage, Marmoran RAL 7016 (gris) pour le sous-sol et avant-toit. La ferblanterie est en cuivre et les tuiles type Topas 13, couleur anthracite.

<u>Dubosson Christie et Jérémy, parcelle N° 2078</u>, modification d'une fenêtre en façade EST et d'une en façade NORD-EST, modification du couvert à voiture et ajout d'un cabanon de jardin en bois, couvert à voiture

<u>Gjocaj Fidan et Shaban, parcelle Nº 1991</u>, pose de deux pompes à chaleur pour les piscines

<u>Migrav, parcelle № 250</u>, mise en conformité d'une climatisation chez Evosun dans le box № 7.

<u>Passimo SA, parcelle Nº 1031</u>, changement de PAC intérieure et pose d'une PAC extérieure, modification d'ouverture rez-de-chaussée.

<u>Tolaj Rahmon, parcelle Nº 1017, fo 17</u> pour la construction d'une maison familiale avec garage

<u>Moulin Bernard, parcelle Nº 1935, fo 2</u> pour la construction d'une serre-verrière <u>Proz Frédéric, parcelle Nº 1840, fo7</u> pour la construction d'une piscine et d'un jacuzzi avec pompe à chaleur.

<u>Mobival parcelle N° 1389</u> pour le changement d'une fenêtre sur le toit (petit chalet) <u>Immeuble Probat, l'Hyla, parcelle N° 1590</u>, présentation des couleurs :

façades Marmoran M-32150 (crème) et Marmoran M-32151 (gris) – Stores vert L-080S



De compétence cantonale

Commune de Massongex, parcelles N° 129, 131, 134, 416, 417, 1190, 1199, 1201, 1203, 1206, 1212, 1217, 1317, 1318, 1319. 1738, 1747, 1757, 1759, 1793, 1795, 1796, 1840, 1873, 1894, 1895, 1931, 1949, 1954, 1955, 2000, 2060, pour l'installation de canalisations eau usée et eau potable avec deux statons de pompage pour l'évacuation des eaux au chemin du Bras.

Annonce publique

Mottiez Edmond, parcelle N° 1796, installation de 33 capteurs pour une surface de 64 m2

Massongex, le 31 décembre 2022

Administration communale

La Présidente : La Secrétaire :

Sylviane Coquoz Sandra Mariétan